Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Information aux habitants des communes concernées par un projet d'une nouvelle activité sur l’aérodrome de Pontoise- Cormeilles-en-Vexin

Samedi 15 mars



Délocalisation des entreprises d’hélicoptères présentes sur l’héliport d’Issy- les- Moulineaux

La Ville de Paris, pour la fin de la concession de son terrain supportant l’héliport d’Issy- les- Moulineaux, a signé avec l’ÉTAT un accord pour ne laisser à Issy- les- Moulineaux que 50 % de la surface à disposition de l’héliport. Seules les activités liées à la Sécurité Civile et à RTE (Réseau de transport d’électricité) seront conservées sur ce site. **Les sociétés privées d’hélicoptères ne pourront plus y baser leurs hélicoptères.**

Des sociétés ont cessé leur activité, d’autres se sont délocalisées, et une seule souhaite poursuivre son activité en région parisienne, « HELIFIRST » qui possède quatre hélicoptères.

La Société HÉLIFIRST a décliné la proposition d’ADP (Aéroports de Paris) qui lui a proposé le site du Bourget proche de Paris.

La Sté HELIFIRST n’a pas souhaité retenir la proposition du Bourget faite par ADP en invoquant des temps perdus en pistes et la réticence de son personnel.

La Préfecture du Val d’Oise a informé les élus en juillet 2024 de l’intention d’ADP de reporter cette activité sur l’aérodrome de Pontoise-Cormeilles-en-Vexin.

- *Le flux envisagé serait de 1000 mouvements par an, en moyenne 3 par jour. Les bruits dépasseraient les 90 décibels alors que l’activité actuelle de l’aérodrome génère environ 65 décibels.*

Les communes concernées, le PNR du Vexin Français (Parc National Régional) et les Communautés de Communes Vexin Centre et Sausseron-Impressionnistes ont transmis au Directeur d’ADP une lettre groupée faisant état des motions s’opposant à cette implantation.

- *Toutes les communes concernées par l’activité de l’aérodrome s’opposent à cette implantation générant des bruits supplémentaires plus intenses*.

Incompréhensible et inconcevable dans un parc naturel régional censé protéger la population de nouvelles nuisances sonores !

La Direction d’ADP a répondu en minimisant l’impact :

ADP, dans sa réponse du 4 décembre 2024, estime l’impact du trafic d’HELIFIRST sur l’aérodrome à une moyenne journalière de deux mouvements environ, sans faire état des nuisances sonores supplémentaires.

Dans ce contexte, manifestons collectivement notre opposition à ce projet. *Réservez votre samedi après-midi du 15/03/2025 (Infos à venir)*



Coordonnées

Aérodrome de Pontoise - Cormeilles en vexin
L Aérodrome, 95830 Cormeilles-en-Vexin
95 830
Cormeilles-en-Vexin
Contact

Mairie de Grisy- les- Plâtres : 01 34 66 62 69